

édito

LE JOUR D'APRÈS, C'EST MAINTENANT

Tu peux le constater, *l'émancipateur* de mai est au format restreint, mais l'essentiel est de continuer d'informer et surtout rester en contact avec la totalité de nos adhérents.

Dans cette période il nous faut envoyer notre journal par courrier à tous ceux qui n'ont pas d'adresse mail.

Nous espérons reprendre rapidement notre activité surtout que le jour d'après arrive.

Soyons conscient que l'objectif du capital est de relancer la course aux profits, par une conquête des marchés, à n'importe quels prix, en particulier en remettant en cause les conquêtes sociales.

Pour les retraités, catégorie des français discriminés sur la base de leur âge, en nous privant de liberté fondamentale de mouvement.

Ces 18 millions de retraités qui ont donné beaucoup à notre pays toute leur vie active et qui continuent à l'animer bénévolement.

Enfermés même s'ils sont en bonne santé car incapable de tester et de confiner les personnes malades.

Michel Camatte
Secrétaire Général

La Sécurité Sociale indispensable

Pour faire face à la crise du Covid-19, par décret le plafond d'emprunt a été relevé de 40 à 70 milliards d'euros pour l'Acosse (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) agence qui finance les dépenses de la Sécurité Sociale. Cette augmentation permettra de financer les mesures décidées pour faire face à la crise : report des échéances de cotisations sociales, coût des dispositifs de chômage partiel, augmentation des dépenses hospitalières... Cet effort financier considérable confirme une fois de plus, le rôle irremplaçable de

notre Sécurité Sociale et cet épisode devrait être médité par tous ceux qui n'ont cessé de la fragiliser depuis des années et qui sont responsables d'une grande partie des difficultés de notre système de santé pour faire face à la crise. Ce rôle de la Sécurité Sociale est indispensable mais il ne doit pas exonérer l'ensemble des acteurs de leurs responsabilités.

Les entreprises qui ont les moyens doivent payer leurs cotisations sociales et non profiter de la situation pour se faire de la trésorerie.

Rappelons que depuis une quin-

zaine d'années, l'Acosse finance sa dette en empruntant en particulier sur les marchés financiers internationaux, ce qui a permis à la CDC (caisse des dépôts et consignation) de se désengager du financement de la Sécurité Sociale. Cette augmentation des emprunts va augmenter la dette de la Sécurité Sociale de 1,5 point du PIB représentant 42 milliards d'euros qui ne saurait justifier une reprise des politiques d'austérité qui sont largement responsables de nos difficultés actuelles.

EHPAD privés : en finir avec le business sur la mort !

Les maisons de retraite médicalisées, à savoir les « *Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes* » sont, du fait de la crise sanitaire, sous le feu des projecteurs et pour cause.

A la mi-mai et depuis le début de la pandémie, plus de 40% des décès enregistrés au plan national et 43% pour le Var concernent les EHPAD. Bien entendu le profil à risque des pensionnaires de ces établissements peut constituer une partie de l'explication de ces statistiques mais elle n'est pas la seule **et c'est bien la privatisation de ce secteur qui est en cause!**

Les maisons de retraite, au même titre que l'ensemble du système de soins, ont abordé cette crise dans une situation très dégradée. Situation qui a donné lieu à de fortes mobilisations en 2019 pour dénoncer les conditions indignes qui prévalent au sein de ces structures, tant pour les personnels que pour les résidents.

Manque de personnels et de moyens, salaires indignes et conditions de travail déplorables ne permettant pas de fournir un service satisfaisant aux pensionnaires. Les établissements publics et privés sont concernés par cette situation mais le « pompon » revient en la matière au secteur privé.

Et ce n'est pas un hasard car ces EHPAD privés sont de véritables « machines à cash » et extrêmement rentables pour leurs actionnaires... 20% de personnels en moins que dans le public, véritable racket des pensionnaires avec des tarifs de séjour qui à contrario coutent en moyenne 50% plus cher, montages financiers pour éviter l'imposition sur les bénéficiaires..!

Oui, les maisons de retraite figurent bien parmi les placements les plus rentables en bourse pour le plus grand profit des KORIAN, ORPEA, ICADE Santé (Filiale de la CDC) et de la famille Mulliez du groupe Auchan.

A titre d'exemple, le cours du titre Orpéa a fait un bond de 200% en 10 ans... Jackpot !!!

La réalité c'est que la rentabilité pour les actionnaires a été et est privilégiée au détriment des investissements nécessaires au fonctionnement optimum des établissements. Il y a donc urgence à mettre fin à ce véritable scandale que constitue la privatisation de la santé et à ce business sur la mort !

La santé et l'aide à l'autonomie ne sont pas des activités comme les autres et ne peuvent pas être soumises aux marchés et aux exigences de la rentabilité financière. Seuls le secteur public et une sécurité sociale intégrale seront garants de l'égalité concernant les soins et le grand âge. Voilà pourquoi la CGT revendique un grand service public de l'aide à l'autonomie, le 100% Sécu, une négociation immédiate pour une loi « *Grand Age* », 300.000 embauches dans tous les métiers de l'autonomie dont 200.000 dans les EHPAD avec 40.000 recrutements immédiats.

Si ces revendications avaient été satisfaites nous aurions évité les milliers de morts dans les établissements et à domicile.

Gagner sur ces exigences... Encore un enjeu pour les luttes « du jour d'après » à construire... dès maintenant !

Infos brèves

Déclaration d'impôts : pour les camarades qui réalisent la déclaration d'impôt papier avec le formulaire 2042, pour déclarer la cotisation syndicale il faut se procurer auprès des impôts le formulaire 2042 RIC (Réduction Impôt Crédit Impôt) et le joindre à la déclaration.

Cotisations syndicales : les reversements à la banque des cotisations syndicales réglées par chèque n'ont pas pu être déposés à la banque d'où un certain retard qui devrait être réglé rapidement.

Communication : la mise à l'isolement nous a fait toucher du doigt les difficultés rencontrées pour la communication des syndiqués et pour maintenir la vie syndicale. Cela nous a obligés à intégrer beaucoup plus la technique informatique : visioconférence pour réunions secrétariat, bureau, CE, vidéo par You tube, Facebook... Nous avons pu par mail transmettre 23 tracts, expression des syndicats, UD, UL, USR83, UCR, Confédération et-Fédération... Malheureusement nous ne pouvons contacter que 184 syndiqués (50% des syndiqués) ce qui est dommageable pour la démocratie. Nous lançons donc aux camarades qui sont équipés d'un ordinateur de nous rejoindre en nous fournissant leur adresse mail. Le syndicat étudie la possibilité de dispenser des séances de formation multimédia quand le confinement sera vraiment effectif.

Agenda et Activités du syndicat en visioconférence :

- **Lundi 4, 11, 18, 25 mai :** secrétariat

- **Mardi 19 mai :** réunion collectif communication

- **Vendredi 22 mai :** réunion bureau syndicat

- **Mercredi 3 juin :** Commission exécutive.